



Echange d'un article qui a deja était échangé

Par **innaf**, le **24/09/2014** à **21:33**

Bonjour

j'ai rapportée un article (payer 19.90) je n 'ai pas voulu d'avoir car j'ai pris un autre article (a 29.90) donc j'ai payée les 10€ de différence , je suis retournée au magasin 10 jours plus tard car je ne veut plus du nvl article je veux autre chose la boutique peut elle refuser de nouveaux cet échange et de combien va être mon avoir ?

Merci pour les réponses ...

Par **Lag0**, le **24/09/2014** à **23:09**

Bonjour,

Pour un achat en magasin, vous ne disposez d'aucun droit de rétractation, tout achat est légalement définitif.

Alors oui, bien entendu, le magasin peut refuser de reprendre un article acheté !